Cité éducative de Lyon

Feuille de route 2025 2027

TERRITOIRES

MONCEY
CITÉS SOCIALES DE GERLAND
MOULIN À VENT

VILLE DE LYON
PRÉFET DU RHÔNE
Liberté Égalité Fraternité
ACADÉMIE DE LYON
Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
anct agence nationale de la cohésion des territoires

Faire grandir les possibles

La Cité éducative **soutient les coopérations et les actions éducatives** dans les quartiers prioritaires de la Ville pour le **bien-être**, la **réussite** et l'**émancipation des enfants et des jeunes de 0-25 ans**.
Ce label, délivré par l'Etat, permet de mettre en place des moyens humains et financiers en direction des territoires qui en ont le plus besoin.

OBJECTIFS

Faire alliance pour plus de justice sociale et pour l'émancipation des enfants et des jeunes !

AU COEUR DE NOTRE ACTION

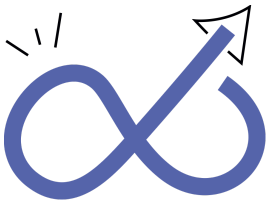

Développer le pouvoir d'agir

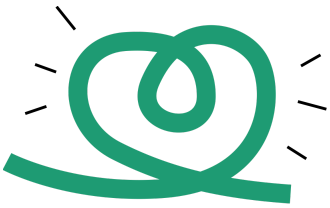

Promouvoir la santé globale

Renforcer les continuités éducatives

Soutenir les apprentissages

EXPÉRIMENTONS, INNOVONS, AGISSONS

La Cité éducative de Lyon permet de :

Renforcer les coopérations et les liens entre parents, acteurs de l'École, associations, collectivités, organismes publics, services de l'État...

Accompagner les initiatives et expérimenter de nouvelles façons d'agir au plus près des besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Fédérer les acteurs socio-éducatifs en développant une culture commune entre les professionnels via des formations intermétiers, le partage d'expériences et le travail en réseau.

1 CITÉ, 5 TERRITOIRES

Depuis 2025, la Cité éducative de Lyon se déploie sur **l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville**. Elle est portée conjointement par la **Ville de Lyon, la Préfecture du Rhône et l'Académie de Lyon**. Une organisation territorialisée permet de s'adapter aux besoins éducatifs locaux.

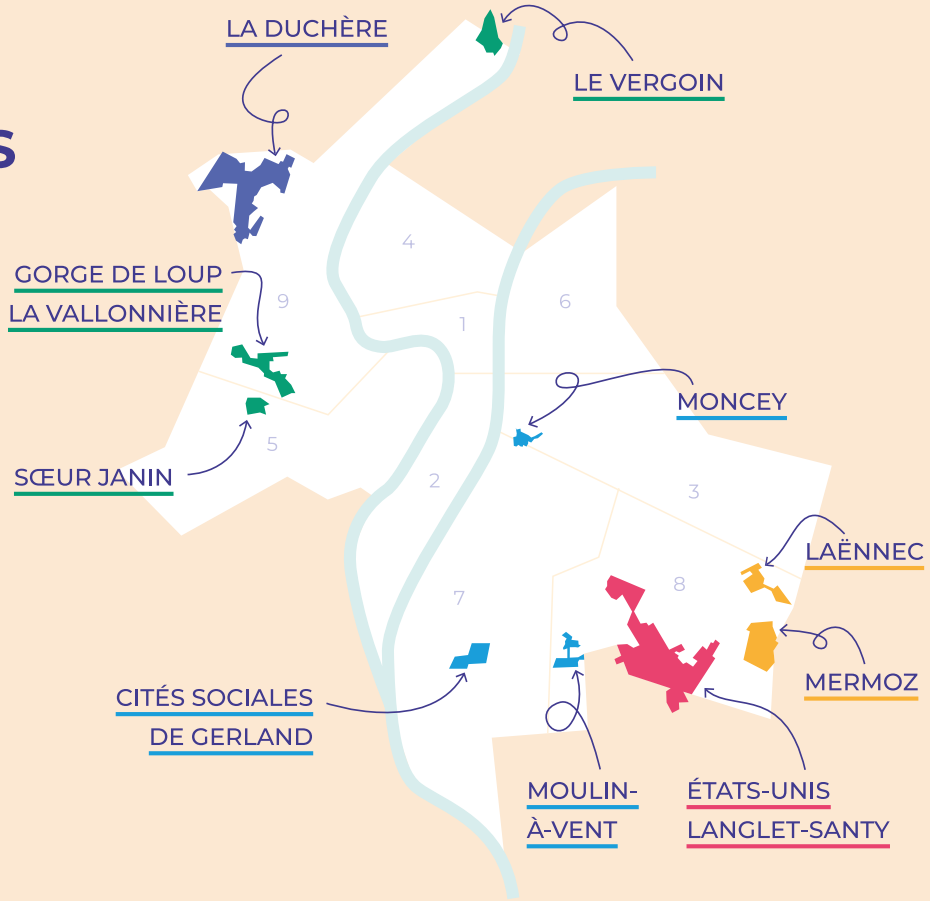

15 000 enfants et jeunes bénéficiaires

80 établissements scolaires publics

33 écoles maternelles

29 écoles élémentaires

8 collèges

10 lycées

En complément des **instances de gouvernance centrales** qui définissent des orientations stratégiques, les **troïkas territoriales** établissent les feuilles de route de chaque territoire. Réunissant les représentants des trois institutions partenaires (délégué du préfet, principal du collège chef de file, représentant de la Ville), celles-ci arbitrent les projets et en assurent le suivi. L'animation de la démarche est assurée localement par **5 chef.fes de projet opérationnel.les** (CPO).

NOS PRIORITÉS

transverses à tous les quartiers

- Renforcer les liens entre les institutions éducatives et les familles.
- Développer une culture commune entre professionnels par la formation et le travail collectif.

LES TERRITOIRES

MONCEY
CITÉS SOCIALES DE GERLAND
MOULIN À VENT

Ces trois quartiers prioritaires, situés chacun dans un arrondissement différent (3e, 7e et 8e arrondissements), présentent des caractéristiques urbaines, socioculturelles et économiques contrastées, ainsi que des réalités différentes en matière d'engagement des élèves et d'implication des familles. De nombreuses réponses éducatives et socio-éducatives sont proposées par les acteurs du territoire sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Des interventions hors les murs sont également assurées par les acteurs de la prévention spécialisée et de la médiation sociale, ainsi que par les structures d'éducation populaire dans le cadre de leurs actions d'animation de proximité.

MONCEY

Situé au sein du quartier populaire métropolitain de la Guillotière, Moncey est un quartier ancien et dense, très différent des grands ensembles. Sa population est jeune et cosmopolite, avec une diversité de nationalités et une forte proportion d'enfants vivant dans des familles monoparentales (50 %). Malgré de nombreux équipements de proximité, le quartier connaît un taux de pauvreté élevé (41 %). L'accès aux soins et aux droits constitue un enjeu important pour ses habitants.

CITÉS SOCIALES DE GERLAND

Les Cités Sociales de Gerland (1 694 habitants) font face à des enjeux urbains et sociaux majeurs, dans un contexte de transformation profonde liée à la réhabilitation engagée jusqu'en 2036. Malgré un environnement économique dynamique et une très bonne desserte en transports, le quartier reste marqué par un fort sentiment d'enclavement et d'insécurité.
Le maintien de la mixité sociale constitue un enjeu éducatif majeur. Les investissements et aménagements prévus pourraient contribuer à améliorer les conditions de vie et l'attractivité du quartier.

MOULIN À VENT

Le quartier prioritaire de Moulin-à-Vent (2 158 habitants) cumule des fragilités sociales et éducatives, comme en témoigne le faible indice de position sociale des établissements scolaires du territoire. Il est caractérisé par son enclavement et un recours limité aux ressources socio-éducatives, dont l'offre demeure restreinte sur le territoire.

- **27 établissements d'accueil du jeune enfant** ;
- 6 **écoles maternelles** : Paul Painlevé, Claudius Berthelier, Maternelle du Rhône, Aristide Briand, Wangari Maathaï, Marie Bordas ;
- 5 **écoles élémentaires** : Paul Painlevé, Claudius Berthelier, Aristide Briand, Wangari Maathaï, Marie Bordas ;
- **1 collège** : Gabriel Rosset ;
- 1 **lycée général et technologiquel** : Cité Scolaire International ;
- **1 lycée professionnel** : Louise Labbé.

PRIORITÉ 1

DÉVELOPPER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LE POUVOIR D'AGIR DES ENFANTS ET DES JEUNES

Le terme « persévérance scolaire » substitue à une vision déficitaire (le jeune qui échoue) une approche fondée sur le potentiel et l'accompagnement (le jeune qui persévère).

La persévérance devient un levier essentiel de prévention du décrochage, mobilisant activement les jeunes, les familles, les professionnels des établissements scolaires, les acteurs de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire et les éducateurs. Il s'agit de déployer des stratégies concertées pour favoriser l'accrochage, prévenir les ruptures, renforcer le sentiment d'appartenance et valoriser les réussites, même modestes, sans stigmatiser les jeunes en situation de décrochage et en privilégiant la prévention plutôt que la remédiation.

Développer le pouvoir d'agir permet aux enfants et aux jeunes de prendre des décisions, de renforcer leur sentiment d'efficacité personnelle et d'expérimenter leur capacité à agir sur leur avenir individuel et collectif.

La construction de partenariats autour de l'école et le lien de confiance ainsi créé permettent d'aller au-delà des compétences académiques, d'apprendre à mieux se connaître et de faire dialoguer aspirations et talents, afin d'envisager l'avenir comme un parcours choisi plutôt que comme une succession d'étapes imposées.

NOS AXES DE TRAVAIL

Prévenir le décrochage et susciter l'ambition scolaire, lutter contre l'auto-censure dans les choix d'orientation

Promouvoir la santé mentale des jeunes en développant les compétences psycho-sociales dès la petite enfance

Développer le pouvoir d'agir des jeunes en diversifiant les formes d'apprentissage (pédagogie du projet, expériences concrètes, engagement) et en les amenant à conscientiser leurs compétences et savoir-faire

PRIORITÉ 2

CONSTRUIRE UN CADRE ÉDUCATIF SÉCURISANT ET STIMULANT DÈS LA PETITE ENFANCE

Les premières années de vie sont déterminantes pour le développement des compétences cognitives et émotionnelles, avec des effets durables sur les apprentissages. Le développement du langage constitue un levier essentiel pour favoriser les apprentissages futurs et la socialisation des enfants, notamment à travers l'acquisition des compétences psychosociales.

Dans les quartiers prioritaires, les écarts de maîtrise du langage peuvent être importants dès l'entrée en maternelle, notamment chez les enfants qui ont peu fréquenté de structures éducatives collectives.

Soutenir la parentalité et accompagner les professionnels de la petite enfance (éducateurs, ATSEM, animateurs, enseignants...) contribuent à renforcer les liens parents-enfants et à proposer un environnement éducatif sécurisant et stimulant.

La forte proportion de familles monoparentales dans ces quartiers (50 % à Moncey et 31 % aux Cités Sociales de Gerland), ainsi que les inégalités d'accès aux droits, à la santé et à la culture, constituent des facteurs de fragilité. Ils appellent une approche globale et une meilleure continuité éducative afin de repérer précocement les difficultés et de favoriser le développement de chaque enfant.

NOS AXES DE TRAVAIL

Soutenir les initiatives parentales et outiller les parents afin qu'ils se sentent légitimes dans l'exercice de leur rôle éducatif, en renforçant leur confiance, leur place dans les dispositifs et leur capacité à agir comme premiers éducateurs de leur enfant

Renforcer les compétences des professionnels pour mieux comprendre les besoins des enfants et des familles, adapter leurs pratiques aux fragilités repérées et faciliter l'orientation vers les ressources locales

Favoriser l'éveil au langage dès la petite enfance en associant les familles aux pratiques langagières quotidiennes et en sensibilisant les professionnels à leur rôle dans le développement du langage

PRIORITÉ 3

LUTTER CONTRE LE NON RECOURS AUX OFFRES DE LOISIRS COMME LEVIERS D'APPRENTISSAGE ET D'AUTONOMISATION

Les espaces éducatifs complémentaires à l'école, qui favorisent l'accès aux loisirs, au sport et à la culture, constituent des leviers d'intégration sociale. Ils offrent aux enfants et aux jeunes des occasions de s'engager et de développer leur confiance en eux. Complémentaires aux apprentissages scolaires, les activités périscolaires et extrascolaires stimulent la créativité, la curiosité et les compétences psychosociales, contribuant ainsi à une éducation globale.

La lutte contre le non-recours aux offres éducatives existantes répond à des besoins différenciés selon les trois quartiers :

- Aux Cités Sociales de Gerland et à Moulin-à-Vent, les offres des structures d'éducation populaire restent parfois méconnues ou insuffisamment identifiées par certaines familles comme des ressources éducatives complémentaires.
- À Moncey, les difficultés d'accès aux offres de droit commun constituent un enjeu particulier.

Ces constats soulignent la nécessité de favoriser la socialisation des enfants et des jeunes en leur offrant davantage d'opportunités d'ouverture culturelle et sociale, de découverte de nouveaux environnements et de rencontres avec des jeunes aux origines sociales, culturelles et géographiques diverses.

NOS AXES DE TRAVAIL

Garantir l'accès effectif des enfants et des familles aux offres de loisirs existantes, en levant les freins financiers, informationnels et culturels

Faire évoluer l'offre de loisirs et d'accompagnement en cohérence avec les besoins réels des familles et des jeunes

Cibler les familles les plus éloignées des dispositifs, afin de restaurer la confiance entre les habitants et les acteurs éducatifs

Développer les compétences psychosociales (confiance en soi, persévérance, régulation des émotions, esprit critique) pour permettre aux enfants d'effectuer des choix éclairés

Cité éducative de Lyon

Concrètement...

La Cité éducative de Lyon propose :

- des financements pour **soutenir les initiatives locales** ;
- **des financements au fil de l'eau** pour co-construire des actions et répondre à des besoins émergents
- **des mises en relation et une coordination** pour soutenir les coopérations et le travail en réseau.

Associations, établissements scolaires, mais aussi établissements publics, ou encore entreprises..., tout acteur du territoire peut déposer un projet s'inscrivant dans les priorités de cette feuille de route.

Renseignez-vous !

POUR TOUTE QUESTION

Contactez le Chef de Projet Opérationnel (CPO) du secteur

Florian Rigaud
florian.rigaud@mairie-lyon.fr
07 64 39 56 41

cite.éducative.lyon@mairie-lyon.fr

VILLE DE LYON
PRÉFET DU RHÔNE Liberté Égalité Fraternité
ACADÉMIE DE LYON Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
anct agence nationale de la cohésion des territoires